

## Description de travail

<b>TITRE</b>
--------------

<b>CONCIERGE 1</b>
--------------------

### SOMMAIRE

### RESPONSABILITÉS

- a) faire des réparations mineures ;
- b) garder un inventaire de l'équipement, outils, approvisionnement de nettoyage ;
- c) faire rapport des anomalies pour fin de réparation dès qu'il ou elle s'en rend compte ;
- d) exécuter occasionnellement à la demande du chef de section ou de la direction d'école des tâches additionnelles telles que : déblayer la neige, tondre le gazon, racler les terrains, balayer l'asphalte, etc.
- e) s'assurer de la sécurité du bâtiment ;
- f) remplacer les ampoules brûlées ;
- g) s'assurer du bon fonctionnement de l'équipement ;
- h) entrer en communication avec des entrepreneurs au besoin ;
- i) exécuter toute autre tâche assignée par son ou sa supérieur.e immédiat.e .
- j) faire des recommandations pour améliorer le système scolaire du CSAP .

## Description de travail

<b>TITRE</b>
--------------

<b>CONCIERGE 2</b>
--------------------

### SOMMAIRE

### RESPONSABILITÉS

#### Tâche journalière:

- a) balayer, nettoyer et passer l'aspirateur dans toutes les pièces de l'école ;
- b) garder les entrées et sorties de l'école propres ;
- c) nettoyer et désinfecter les abreuvoirs, les salles de toilettes et les urinoirs ;
- d) ramasser les ordures et le recyclage ;
- e) réapprovisionner le savon et le papier hygiénique ;
- f) déplacer l'ameublement au besoin pour faciliter la tâche du nettoyage ;
- g) réapprovisionner le chariot pour l'entretien ménager ;
- h) signaler les bris ;
- i) exécuter toute autre tâche assignée par son supérieur.e immédiat.e ;
- j) faire des recommandations pour améliorer le système scolaire du CSAP .

#### Tâche hebdomadaire (au besoin) :

- a) laver et cirer les planchers, tapis / décaper la cire du plancher ;
- b) laver et polir les bureaux ou autres ameublements de l'école ;
- c) laver les murs et plafonds (en dessous de 10 pieds) .

## Description de travail

<b>TITRE</b>	<b>CONDUCTEUR D'AUTOBUS SCOLAIRE</b>
--------------	--------------------------------------

### SOMMAIRE

Sous la direction du ou de la responsable des transports, le travail de la ou du conducteur consiste à conduire un autobus scolaire servant au transport des élèves.

### RESPONSABILITÉS

- a) veiller à la sécurité des occupants ;
- b) conduire et entretenir le véhicule qui lui est assigné selon la Loi provinciale sur les véhicules à moteur et les règlements ministériels applicables ;
- c) conserver le véhicule propre et en bon état de fonctionnement et de s'acquitter de d'autres tâches connexes qui lui sont confiés;
- d) faire preuve d'une autonomie relative tout en se conformant aux itinéraires établis et aux arrêts de ramassage assignés par un surveillant;
- e) faire des recommandations pour améliorer le système scolaire du CSAP;
- f) exécuter toute autre tâche assignée par son ou sa supérieure immédiate.

## Description de travail

<b>TITRE</b>	<b>MÉCANICIEN D'AUTOBUS SCOLAIRE</b>
--------------	--------------------------------------

### SOMMAIRE

Sous la direction du directeur ou de la directrice des finances et des opérations , le ou la mécanicienne effectue un travail spécialisé dans le domaine de la mécanique au niveau du mécanicien pleinement qualifié, qui consiste à entretenir, réparer et installer le matériel automobile et l'équipement connexe.

### RESPONSABILITÉS

- a) faire de petite et de grandes réparations mécaniques aux autobus scolaires;
  - b) utiliser des méthodes de réparation avec une très grande liberté de jugement;
  - c) appeler à diriger le travail des aides ou d'autres mécaniciens (non qualifié) ainsi qu'à conduire un autobus scolaire;
  - d) faire des recommandations pour améliorer le système scolaire du CSAP;
  - e) exécuter toute autre tâche assignée par son ou sa supérieure immédiate.
-

<b>TITRE</b>
--------------

<b>PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE</b>
---------------------------------

**SOMMAIRE**

Sous la direction du responsable du maintien, le ou la préposée s'occupe de l'entretien et de la réparation spécialisé et semi-spécialisé dans les domaines de la construction, de la mécanique et de l'électricité.

**RESPONSABILITÉS**

- a. s'occuper de la gestion du personnel, de l'entretien de l'édifice et des terrains;
- b. superviser les contrats qui sont accordés aux entrepreneurs ;
- c. voir au respect des normes de sécurité des secteurs sous sa supervision ;
- d. contrôler le système des clefs et de sécurité de l'édifice ;
- e. faire les réparations qui ne nécessitent aucune certification comme celles reliées à la charpenterie, la menuiserie, la plomberie, l'électricité, le chauffage, la ventilation, la peinture et le système de contrôle ;
- f. faire les réparations d'usage aux pièces d'équipements qui ne nécessitent aucune certification ;
- g. contacter les personnes intéressés à soumissionner pour différent projet reliés à son poste;
- h. voir aux achats nécessaire pour l'entretien et réparations de l'édifice et du terrain selon les budgets disponibles ;
- i. accomplir les aménagements selon les besoins identifiés par le surintendant;
- j. être responsable des situations d'urgence touchant l'édifice et les terrains en étant constamment sur appel ;
- k. coordonner l'inventaire pour l'ensemble de l'édifice et est le premier responsable de l'inventaire sous sa section ;
- l. faire des recommandations pour améliorer le système scolaire du CSAP;
- m. exécuter toute autre tâche assignée par son ou sa supérieure immédiate.